

CACES®

Engins de Chantier

Catégorie A-B1-C1

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'un engin de chantier.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

Objectifs pédagogiques

Il devra maîtriser la conduite des engins de chantier d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur de DVD, rétroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

Méthode Théorique :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes : interactive et démonstrative

Moyen Pratique :

- Plate-forme extérieure en adéquation avec les engins
- Possibilité d'effectuer des travaux de terrassement/ de gerber et déberber / des chargement et déchargement de matériaux / du chargement et déchargement d'engin sur porte engin
- Engin de chantier

Méthode pratique :

Organisation par atelier

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail
- Comprendre le français

Parcours pédagogique

Répondant à l'annexe du Référentiel de connaissances de la recommandation R482 de la CNAM :

FORMATION THEORIQUE (7 heures)

A- LES CONDITIONS PERSONNELLES

- L'âge du conducteur
- La capacité professionnelle
- La formation professionnelle

B- LES CONDITIONS REGLEMENTAIRES

- Les règles générales du Code de la Route
- Les décrets spécifiques d'application

C- STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Identification des principaux facteurs accidents (causes, conséquences...)

D- REGLEMENTATION / RESPONSABILITES DU CONDUCTEUR D'ENGIN

- Les conditions requises pour conduire un engin de chantier (formation, autorisation de conduite, instruction à respecter...)
- Les responsabilités pénales du conducteur d'engin (les 5 délits, les peines encourues,...)

- Les conditions d'utilisation des engins

- Le CACES® (définition, validité, les différentes catégories d'engins,...)

- Les acteurs de prévention : identification et rôle de chacun

E- TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DE L'ENGIN DE CHANTIER

- Les différents organes
- La préparation à la prise de poste
- Les précautions lors de la fin de poste

F- RISQUES INHERENTS AU FONCTIONNEMENT DE L'ENGIN

- Risques mécaniques
- Risques électriques
- Risques chimiques liés aux produits
- Risques incendie-explosion
- Risque liés à la manutention

G- REGLES DE CONDUITE

- Les règles générales de conduite de travail sur le chantier, le déplacement sur chantier et sur route, le chargement sur porte engin et la gestuelle de commandement de manœuvre.
- Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engin

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



© stockphoto.com/claudio1/Grainnet/D4Fib/veitof/zybehave

SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

FORMATION PRATIQUE (21 heures)

TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

A- Epreuve théorique sous forme de QCM

B- Epreuve pratique sous forme de parcours à réaliser

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES[®], le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs.

Durée

35.00 Heures

5 Jours

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69